

# RAPPORT DES DELEGATAIRES PORTS 2020



## SYNTHESE



*Direction des services de mobilité  
Service Stationnement et Ports Fluviaux*

# Synthèse du Rapport de Délégué présenté par NMGS concernant la **DSP Ports de Plaisance**

## - Exercice 2020 -

Le contrat de DSP a pris effet au 1<sup>er</sup> septembre 2018 avec la société Nantes Métropole Gestion Services pour une durée de 5 ans, jusqu'au 31 août 2023.

Cette DSP concerne la gestion du port de l'Erdre, des pontons Chantiers, Belem, Hangar à Bananes, Bas Chantenay à Nantes, du port de Trentemoult et du ponton Roquio à Rezé et du port de Couëron.

### **DONNEES D'EVALUATION DE LA QUALITE DE SERVICE**

#### **Evènements marquants de l'année écoulée**

Crise sanitaire : Fermeture de la navigation du 11 mars à fin mai

#### Gestion des bateaux abandonnés/à l'état de vétusté/occupé sans titre

En 2020, une campagne de sensibilisation importante auprès de certains usagers de l'Erdre dont les bateaux sont en mauvais état d'entretien depuis plusieurs années a été menée.

#### Données techniques :

- ◆ Pontons Bas Chantenay et Quai Wilson (Hangar à Banane):
  - . livraison en février 2020 des équipements neufs et mise en place d'une nouvelle liaison fluviale
- ◆ Port de l'Erdre :
  - . remplacement de la pompe à carburant
  - . une visite du port par semaine minimum
- ◆ Port de Trentemoult :
  - . dragage du Port fin 2019/début 2020
  - . installation de pontons neufs et augmentation de la capacité d'accueil du port : passage de 25 à 42 emplacements depuis le 6 juin 2020
  - . une visite du port par semaine minimum
- ◆ Port de Couëron :
  - . dragage du port en 2019 et 2020
  - . nettoyage des végétaux sur les berges
  - . une visite du port par semaine

#### Manifestations

Suite à la crise sanitaire, de nombreux événements ont été annulés en 2020.

Toutefois, les animations suivantes ont eu lieu :

<b>Dates</b>	<b>Nom</b>	<b>Organisateurs</b>	<b>Lieu</b>
<b>1<sup>er</sup> et 2 février</b>	Accueil Armel Tripon avec L'Occitane en Provence au ponton Belem	Black Pepper	Loire
<b>24 au 30 août</b>	Rendez-vous de l'Erdre avec arrêt des bateaux à la Jonelière	Association culturelle de l'été	Erdre
<b>19 septembre</b>	Participation à la world clean up day	Jeune chambre économique Nantes Sud Loire	Erdre
<b>26 septembre au 2 octobre</b>	Accueil du Shtandart au ponton Belem	NMGS	Loire

## Fréquentation et occupation des équipements

- ◆ Port de l'Erdre : le taux d'occupation de l'Erdre est en légère baisse avec 102,06 % en 2020 contre 105 % en 2019. Les listes d'attente permettent de maintenir ce taux lors de résiliations de contrats. Le taux supérieur à 100 % est lié à la mise en place de contrats mensuels lors de départs de bateaux.

Le nombre global de conventions établies est quasi identique à 2019. La baisse est sur les contrats annuels plaisance pontons (- 11) et les professionnels (- 3). La vente du bateau reste le principal motif de résiliation des contrats.

Le nombre d'escales diminue par rapport à 2019. Cette baisse est due à la crise sanitaire, la navigation a été fermée du 11 mars à fin mai et l'activité ralentie le reste de l'année.

- ◆ Port de Trentemoult : il a été dévasé durant l'hiver 2019-2020. Sa capacité d'accueil est passée de 24 à 42 emplacements sur pontons. Cela a eu pour conséquence d'attirer de nouveaux plaisanciers et une augmentation du taux d'occupation qui est passé à 91 % contre 88 % en 2019.

Trois bateaux en escale ont été accueillis à Trentemoult en 2020. Les bateaux en escale sont plutôt orientés vers le ponton Belem.

- ◆ Port de Couëron : le taux d'occupation du port connaît de nouveau une baisse, il est passé sous la barre des 50 % en 2020. Malgré le désenvasement du port, il est difficile d'attirer des bateaux à Couëron.

Un premier désenvasement a eu lieu courant 2019 pour un volume de vase de 5 000 m<sup>3</sup> à l'entrée du port. Un autre dragage a eu lieu en 2020 afin d'enlever de nouveau 5000 m<sup>3</sup>.

Le port de Couëron a accueilli 2 navires en escale en 2020. Le ponton dédié aux escales a été démonté suite au désenvasement car il était en mauvais état et difficile d'accès. Les escales peuvent être accueillies sur les emplacements disponibles puisque le port n'est pas complet.

- ◆ Ponton des Chantiers : augmentation du taux d'occupation du ponton : 62 % en 2020 contre 40 % en 2019.
- ◆ Ponton Belem : diminution du taux d'occupation du ponton : 23 % en 2020 contre 56 % en 2019.

La demande de stationnement mensuel sur les pontons en Loire est en diminution par rapport à 2019, cette situation est expliquée par la crise sanitaire et la fermeture de la navigation et des activités économiques. A noter l'arrivée d'un « Day Boat », le « Passe Partout », qui a proposé pour la première année des croisières touristiques à la demi-journée au départ de Belem et Bas Chantenay.

Le nombre de bateaux accueillis en escale sur les pontons de Loire est en forte baisse par rapport à 2019 (112 en 2019 contre 63 en 2020). On note une très nette baisse des escales sur le ponton Belem en raison de la crise sanitaire (- 49%).

## Gestion des listes d'attente

En 2020, les listes d'attente « Erdre » poursuivent leur progression avec une augmentation de 9,5 %. En revanche, les listes d'attente en Loire se stabilisent.

Les listes d'attente augmentent de façon significative pour les quais et les corps morts et sont en légère baisse sur ponton, dû essentiellement à des rotations de places plus importantes que les années précédentes.

### Le compte de résultat

Les 3 Ports consolidé	Réalisé 2018		Réalisé 2019		Réalisé 2020		2020/2019
	K€	%	K€	%	K€	%	%
Chiffre d'Affaires	478	100,0	587	100,0	668	100,0	13,8
Autres Produits de Gestion	0	0,0	0	0,0	0	0,0	
<b>Total Produits</b>	<b>478</b>	<b>100,0</b>	<b>587</b>	<b>100,0</b>	<b>668</b>	<b>100,0</b>	<b>13,8</b>
Achats de m/ses / autres	119		110		87		-21
Charges Externes	163		321		427		33
Impôts et Taxes	18		45		58		29
Frais de siège et divers	132		166		140		-16
Frais de Personnel / Travaux	2		1		0		-100
Reprise / Prov. GR ou Renouv. et Transferts de charges	0		-202		-238		
Reprise prov dépréciation	-10,6		0,0		-1,2		#DIV/0!
<b>Total Consommations</b>	<b>424</b>	<b>88,6</b>	<b>442</b>	<b>75,3</b>	<b>473</b>	<b>70,9</b>	<b>7</b>
VALEUR AJOUTEE	55	11,4	145	24,7	194	29,1	34
Frais de Personnel	356	74,5	352	59,9	261	39,1	-26
<b>RESULTAT ECONOMIQUE BRUT</b>	<b>-302</b>	<b>-63,1</b>	<b>-207</b>	<b>-35,2</b>	<b>-67</b>	<b>-10,0</b>	<b>-68</b>
Dotations Amort. & Provisions	1	0,2	190	32,4	609	91,3	221
<b>RESULTAT D' EXPLOITATION</b>	<b>-303</b>	<b>-63,3</b>	<b>-397</b>	<b>-67,6</b>	<b>-676</b>	<b>-101,3</b>	<b>70</b>
Résultat financier	0,5	0,1	0,8	0,1	1,0	0,1	29
Charges except.	0	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0	
Produits except.	30	6,2	0	0,0	4	0,5	#DIV/0!
<b>RESULTAT NET -I-</b>	<b>-273</b>	<b>-57,2</b>	<b>-398</b>	<b>-67,7</b>	<b>-674</b>	<b>-100,9</b>	<b>69</b>
Redevance d'intéressst collectivité	-13	-2,7	0	0,0	-55	-8,2	#DIV/0!
Contribution Collectivité	261	54,5	370	63,1	728	109,1	97
<b>RESULTAT NET NGE</b>	<b>-26</b>	<b>-5,4</b>	<b>-27</b>	<b>-4,6</b>	<b>0</b>	<b>0,0</b>	<b>-100</b>

La crise sanitaire a eu un impact sur les charges dont l'augmentation des coûts de nettoyage suite à un renforcement du service (+ 3 750 € HT). Toutefois, économie de charges

principalement au niveau des frais de personnel en baisse de 26 %, soit une économie de 91 K€ sur ce poste en 2020 (chômage partiel et départ du responsable technique en juin 2020 qui sera remplacé en 2021).

Le résultat net 2020 pour NMGS est nul.

La redevance d'intéressement versée à Nantes Métropole s'élève à 55 K€, elle était nulle en 2019.

La contribution versée par la collectivité à NMGS s'élève à 728 K€ dont 119 K€ de contribution de fonctionnement et 609 K€ de subvention d'investissement, elle était de 370 K€ en 2019. Cette augmentation est due aux travaux de dragage réalisés en 2019 et 2020 au Port de Trentemoult (avenant n° 1 à la DSP Ports).

# Synthèse du Rapport de Déléataire présenté par NGE concernant la **Concession Gare Fluviale de Nantes** **- Exercice 2020 -**

## **Contexte**

Il s'agit d'un équipement réalisé en concession par la société NGE et mis à disposition des Bateaux Nantais depuis sa mise en exploitation (avril 1993).

Les dispositions du contrat de délégation d'origine avec la Ville de Nantes ont fait l'objet d'un réaménagement par voie d'avenant à compter de juillet 1998, l'équilibre financier pour la société est désormais assuré par une garantie de recette à la charge de Nantes Métropole, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2001 (transfert de compétence Ville à Nantes Métropole).

En sa qualité de concessionnaire et en accord avec le concédant, la société a accepté la réalisation et le financement d'investissements complémentaires dont :

- en 2000, des travaux modificatifs des espaces intérieurs tels que sollicités par l'exploitant, sous couvert du maître d'oeuvre, pour un montant total de 88 K€ HT à amortir sur la durée restant à courir de la concession (23 ans)

- en 2005, une nouvelle extension des surfaces intérieures de bureaux, à hauteur de 167 K€ HT. Un emprunt a cette fois été souscrit sur la durée restant à courir de la concession, soit 17 ans et 9 mois.

En 2008, le réaménagement complet de la place Waldeck Rousseau engagé par Nantes Métropole à l'occasion de la construction du nouvel hôtel de police, conduisait à restreindre quelque peu le périmètre de la concession accordée à NGE, soit :

- . démolition de la galerie d'accès à la Gare Fluviale
- . neutralisation des 14 emplacements antérieurement dédiés au stationnement du personnel de l'exploitant de la Gare.

Le locataire est toujours le groupe GB « Bateaux Nantais » dont le propriétaire depuis début 2014 est le groupe Convivio. Ce changement de propriétaire a été sans incidence sur les comptes de la Gare Fluviale puisque le groupe Convivio a décidé de conserver la société et donc de poursuivre les engagements contractuels de l'actuelle convention d'occupation de la Gare Fluviale.

## **Les moyens de financement**

Les financements affectés à la délégation présentent un encours de 1 375 K€, soit :

- . 23,5 K€ de solde dû pour l'emprunt auprès de la Banque Populaire. L'emprunt auprès du Crédit Mutuel (1998/20 ans, garanti à hauteur de 80 % par Nantes Métropole) a, quant à lui, été fini de rembourser au cours de l'exercice 2018 ;
- . 1 351,5 K€ de subvention d'investissement d'origine versée par la Ville de Nantes.

## **Travaux de grosses réparations**

Un diagnostic amiante pour 0,4 K€ a été réalisé en 2020.

Les provisions pour travaux régulièrement constituées présentent un solde disponible de 117,4 K€ à fin 2020.

## Compte de résultat

GARE FLUVIALE	2018		2019		2020		Variation 2020/2019
	K€	%	K€	%	K€	%	%
Chiffre d'Affaires	116,9	100,0	120,7	100,0	95,9	100,0	-20,5
Total Produits	116,9	100,0	120,7	100,0	95,9	100,0	-20,5
Achats de m/ses / autres	0,0		0,0		0,0		
Charges Externes	18,5		2,8		3,5		24,6
Impots et Taxes	1,9		4,9		4,9		-1,0
Frais de siège et divers	7,6		7,2		5,8		-20,4
Frais de Personnel / Travaux	0,8		0,0		0,0		#DIV/0!
Reprise / Prov. GR ou Renouv. et Transferts de charges	-15,8		0,0		-0,4		#DIV/0!
Total Consommations	13,1	11,2	15,0	12,4	13,7	14,3	-8,5
VALEUR AJOUTEE	104	88,8	106	87,6	82	85,7	-22,3
Frais de Personnel	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
RESULTAT ECONOMIQUE BRUT	104	88,8	106	87,6	82	85,7	-22,3
Dotations Amort. & Provisions	58,5	50,0	32,0	26,5	32,0	33,3	0,0
RESULTAT D' EXPLOITATION	45	38,8	74	61,1	50	52,4	-31,9
Charges Financières	2,2	1,9	1,7	1,4	1,4	1,5	-17,2
Résultat Exceptionnel	0,0		0,0		0,0		
RESULTAT NET -1-	43	36,9	72	59,7	49	50,9	-32,3
Recette Garantie			0,0		0,0		
Redevance NM	-43,1		-72,0		-48,8		-32,3
RESULTAT NET -2-	<b>0,0</b>		<b>0,0</b>		<b>0,0</b>		

Compte tenu de la crise sanitaire et de l'interdiction de naviguer pendant le 1<sup>er</sup> confinement, une remise sur le loyer a été consentie sur cette période, d'où la baisse du chiffre d'affaires de 24,8 K€ par rapport à 2019.

La redevance versée à la collectivité s'élève à 48,8 K€ HT en 2020, contre 72 K€ HT en 2019.

Le résultat est néant pour NGE.